

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TERRITOIRES D'AVENIR

LE PÔLE MUTUALISTE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX S'AGRANDIT

Le 5 décembre 2016, l'assemblée générale de Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux, a voté l'admission d'un nouveau membre et la désignation de deux partenaires comme auditeurs : Mut'Est, le Crédit social des fonctionnaires (CSF) et la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (Préfon).
Cette décision sera effective au 1^{er} janvier 2017.

Créé le 1^{er} janvier 2016 par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et SMACL Assurances, Territoires d'avenir entend devenir **l'interlocuteur de référence du monde territorial en matière de protection sociale et d'assurances**.

Réunis en assemblée générale le 5 décembre 2016, les deux fondateurs de Territoires d'avenir ont souhaité s'ouvrir en acceptant comme nouveau membre **la mutuelle Mut'Est**. Avec un chiffre d'affaires de 76 millions d'euros et plus de 134 000 personnes protégées, cette complémentaire santé s'affirme comme un véritable acteur de l'économie alsacienne.

Ils ont également désigné deux autres entités, en qualité d'auditeurs. **Le CSF**, association qui sélectionne et négocie des solutions de crédit, d'épargne et d'assurance pour les agents des services publics et qui compte 2 millions d'adhérents. **Et Préfon**, dont l'activité consiste à offrir aux agents publics et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite.

Ces deux acteurs assisteront aux travaux du conseil d'administration avec le souci de coordonner les initiatives et de regrouper les moyens qu'exigera leur présence aux côtés des services publics locaux.

Depuis plus de 50 ans, les collectivités et leurs agents peuvent s'appuyer sur la MNT pour leur protection sociale et sur SMACL Assurances pour assurer leurs responsabilités et leurs équipements. Aujourd'hui, l'élargissement des membres de Territoires d'avenir signifie un **accompagnement plus global** des agents et de leurs structures ainsi que la garantie **d'une offre complète de services**, en plus de ceux déjà proposés : assurance de biens et de personnes, solutions de protection sociale et actions de prévention, services non assurantiels en matière de gestion RH. ..

TERRITOIRES D'AVENIR

Créée le 1^{er} janvier 2016 par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et SMACL Assurances, l'Union de groupe mutualiste (UGM) Territoires d'avenir constitue l'interlocuteur de référence du monde territorial en matière de protection sociale et d'assurance. Elle est présidée par Alain Gianazza (MNT). Jean-Luc de Boissieu (SMACL Assurances) en est le Vice-président.